

# *Association Regain*

*Rapport d'activité 2023*

*Assemblée Générale*

*29 Avril 2024*

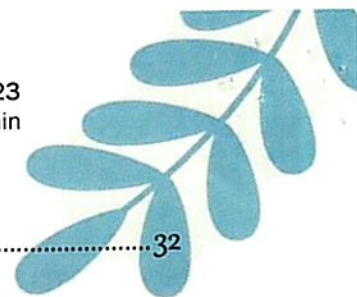






## Sommaire

<b>Vie Associative.....</b>	<b>1</b>
Rapport du secrétaire .....	2
Membres du conseil d'administration .....	3
Mouvements du personnel : .....	4
Paroles de stagiaires : .....	5
Organigramme.....	6
Formations .....	7
<b>Le Lieu de Vie et d'Accueil (LVA) .....</b>	<b>8</b>
Missions et accueils sur le Lieu de Vie et d'Accueil.....	9
Faire face à la défaillance des politiques de protection de l'enfance ; entre résistances et modèle alternatif.....	12
Les adolescents : un public fragile .....	14
Formation des stagiaires .....	16
Activités sur le LVA .....	17
Les séjours.....	21
Une deuxième année de travaux.....	28
Le GERPLA prend de l'ampleur .....	29
<b>Lieu Rencontre Loisirs Parents Enfants (LRLPE).....</b>	<b>30</b>
Missions LRLPE.....	31
L'équipe.....	31



Les séjours en 2023.....	32
Public du LRLPE.....	34
Un chaînon essentiel dans le soutien à la parentalité.....	34
Activités au LRLPE.....	37
Perspectives d'élargissement.....	38
<b>Rapport Financier</b> .....	<b>39</b>
<b>Perspectives et Orientations</b> .....	<b>42</b>
Un dispositif local d'accompagnement pour répondre aux besoins de renouvellement et de renforcement de l'Association Regain.....	43
Départ de Nathalie Campo et recrutement d'une employée administrative et de gestion.....	44
<b>Partenaires</b> .....	<b>45</b>
<b>Financeurs</b> .....	<b>47</b>



Rapport du Secrétaire

Membres du Conseil d'Administration

Mouvement du personnel

Stagiaires

Organigramme

Formations



## Rapport du secrétaire

Comme chaque année, les bénévoles, membres du Conseil d'administration (CA), les salariés et les accueillis ont fêté la nouvelle année autour de la galette des rois et de la cahouète, tradition lucquoise voire regainesque qui se rapproche du concept de « secret santa ». C'est un moment de convivialité qui permet de faire vivre le lien associatif et les relations entre personnes accueillies et bénévoles de l'association. Et il y en a besoin car les membres du Conseil d'administration sont très sollicités et réactifs pour répondre aux besoins de l'association.

En 2023, ce sont 7 conseils d'administration qui ont eu lieu et 2 réunions du bureau de l'association. La situation salariale a occupé une place importante avec deux départs de permanentes, des remplacements de longue durée du fait du surcroît d'activité et l'arrêt longue maladie d'une collègue permanente.

Les travaux ont également fait l'objet d'une attention particulière des membres du CA car leur coût conséquent a posé la question des priorités et des besoins pour Regain. Ils ont été votés et se sont déroulés grâce au concours et à la vigilance tant de la présidente que des membres fondateurs.

Le conseil d'administration a été sollicité pour répondre à des besoins de médiation au sein de l'équipe salariée et a fait la proposition d'un dispositif local d'accompagnement (DLA) qui devrait se mettre en place en 2024. Cette proposition a été très appréciée par l'équipe salariée qui s'est sentie soutenue par un CA solidaire et attentif au bien-être au travail.

Enfin, le CA et le bureau ont été mobilisés pour analyser et voter le budget prévisionnel dans un contexte de non revalorisation du prix de journée ou des dotations du Conseil départemental ou de la CAF. Le CA a validé la démarche de demande de rencontre auprès du Conseil départemental afin de discuter et de rediscuter du prix de journée et de la prise en charge de prestations pour des besoins spécifiques d'accompagnement des accueillis.

Sans conseil d'administration, une association ne peut exercer ses missions. C'est un engagement bénévole qui peut sembler prenant, c'est sans compter sur le partage et l'expérience des administrateurs, des professionnels et des accueillis au sein de ce lieu magique qu'est Regain. Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre, on vous promet un accueil gourmand...

Nicolas Berrogain , secrétaire  
et Louise Chapel,  
AG de 2023 le 29 avril 2024.



## ***Membres du conseil d'administration***

### ∞ Administrateurs :

- APPAULE Marie-Claude, Présidente
- MALFRAY Lidwine, vice-présidente
- COUSIN Sylvie, Membre fondatrice et trésorière
- BERROGAIN Nicolas, Secrétaire
- MERO Lucien
- COUSIN Philippe, Membre fondateur
- DELAUNAY Simon

### ∞ Représentant des salariés :

- DOZ Julien, Représentant des salariés titulaire
- CAMPO Nathalie, Représentante des salariés suppléante

### ∞ Membre à titre consultatif :

- CHAPEL Louise, Chargée de vie associative



## Organigramme

### Conseil d'administration

Appaule Marie Claude  
Malfray Lidwine  
Berrogain Nicolas  
Cousin Sylvie  
Cousin Phillippe  
Delaunay Simon  
Mero Lucien  
Campo Nathalie (représentante des salariés)  
Doz Julien (représentant des salariés)  
Chapel Louise (à titre Consultatif)

### Equipe Salariée

Campo Nathalie  
Chapel Louise  
Cousin Lola  
Doz Julien  
Mellerin Jonathan  
Mesplede Adrien  
Nadeau Brunelle  
Sebastian Eva  
Urruty Mathias

Association  
Regain

### Famille Cousin

Cousin Sylvie  
Cousin Phillippe  
Nadeau Brunelle  
Cousin Lola  
Cousin Tom

### Remplaçants et stagiaires

Blanchot Mélodie  
Derdoy Florianne  
Frederico Pauline  
Lacoste Estelle  
Magendie Maylis  
Manterola Intza  
Palassio Audrey  
Roncalez Valentine  
Sales Loic  
Vandrebroucke Anais  
Veper Khadija



## Formations

### Formation « Accompagnement et Lien Thérapeutique » - Espace Thérapies

#### Systèmes :

Cet espace de supervision du travail clinique mené au quotidien auprès des jeunes et de leur famille permet à chaque professionnel (permanent, remplaçant ou stagiaire) de travailler nos outils et nos postures relationnelles pour saisir les problématiques complexes des personnes accueillies et de leur environnement familial.

### Formation « Régulation du Lien d'équipe » - Espace Thérapies

#### Systèmes :

L'équipe est accompagnée tout au long de l'année dans cet espace de régulation qui permet à chacun de travailler implication et engagement dans le lien et la dynamique d'équipe.

### « Formation à l'écoute et la relation d'aide » - Espace Thérapies

#### Systèmes :

Cette formation de 2 jours réunissant tous les salariés de Regain ainsi que les stagiaires, nous a permis au travers de différents apports théoriques et d'exercices de travailler sur les résonnances, le travail avec les familles, et les différents entretiens que l'on mène au quotidien sur le lieu.

### Formation « Pratiques et méthodes en approche systémique » - Espace Thérapies

#### Systèmes :

Suite au choix du Conseil d'Administration que chaque permanent de Regain puisse se former à la pratique et aux méthodes systémiques pour améliorer la qualité de notre accompagnement au quotidien, ce sont cette année Julien Doz et Nathalie Campo qui ont pu bénéficier de cette formation. Le projet devrait se poursuivre jusqu'en 2026 pour que chaque année 2 salariés intègrent cette formation.



Missions et accueil sur le Lieu de Vie et d'Accueil en 2023

Faire face à la défaillance des politiques de protection de l'enfance

Les adolescents, un public fragile

Formation des stagiaires

Activités sur le Lieu de Vie et d'Accueil

Les séjours

Une deuxième année de travaux

Le GERPLA prend de l'ampleur



## **Missions et accueil sur le Lieu de Vie et d'Accueil**

Le Lieu de Vie et d'Accueil accueille dans le cadre de placements administratifs ou judiciaires :

- Des enfants, adolescents et jeunes majeurs
- Des parents avec leurs enfants, dont au moins un des enfants a moins de 3 ans.

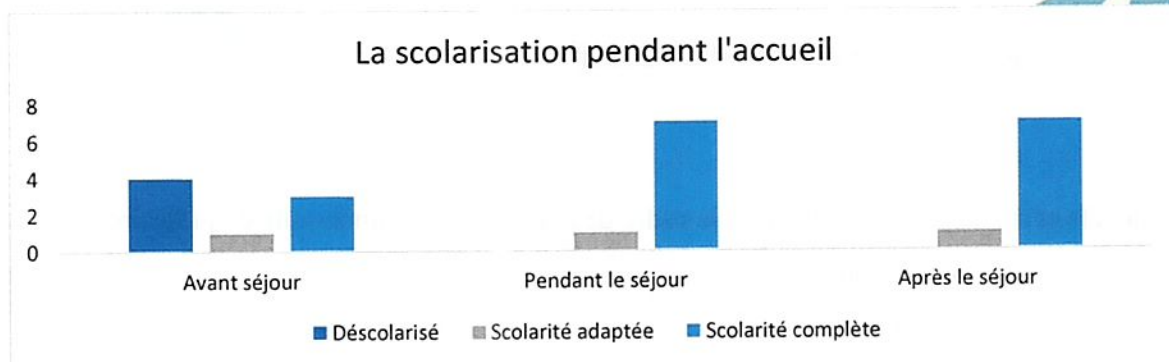
Ces jeunes, jeunes adultes ou parents rencontrent, dans leur famille ou dans leur contexte de vie, des difficultés qui mettent en danger leur santé, leur sécurité, leur moralité ou leur éducation.

Le lieu de Vie et d'Accueil Regain de par son petit collectif permet un accueil à taille humaine où l'individualité et le collectif ont tous deux leur place, et où chacun peut lors de son passage travailler ses freins, difficultés mais aussi développer et mettre en lumière ses qualités, ses compétences.

Ce petit collectif et cette forme de permanence dans l'accompagnement éducatif est un travail d'équilibre entre individualité et dynamique de groupe, cet équilibre nous demande d'être particulièrement attentif à la constitution du groupe d'accueillis et de leur possible dynamique.

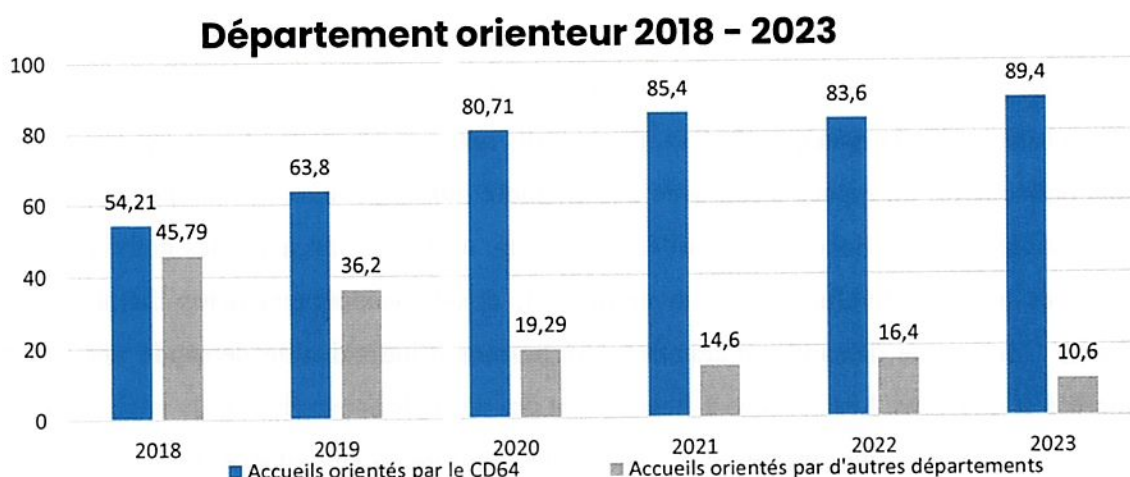
En 2023, nous avons été sollicités à plusieurs reprises pour des demandes d'accueil d'urgence, jeunes sans solutions, fin d'accueil en institution, nous avons pu répondre favorablement à plusieurs demandes en adaptant au mieux notre dispositif pour que l'accueil de ces jeunes soit le plus contenant possible.

La plupart des jeunes ont peu de ressources familiales, et donc peu de droits de visite (DV) ou de droits de visite et d'hébergement (DVH). De ce fait, nous sommes attachés à ce que chaque personne puisse avoir un espace à soi, avec une chambre individuelle, et des temps au quotidien où il peut vivre des expériences hors collectif « Regain » que ce soit avec des activités extra-scolaires, des temps individuels avec un permanent, et des accompagnements thérapeutiques spécifiques. Toute cette démarche d'attention aux besoins d'individualité demande une grande disponibilité et du temps. Les accueils à Regain sont des accueils construits sur du long terme, les personnes que l'on accueille ont une durée de séjour majoritairement supérieure à un an. Nous sommes attentifs à ce que chacun puisse profiter du temps Regain pour construire un projet qui tienne à leur sortie du lieu.



Cette année, le LVA a accueilli 9 adolescents totalisant 2294 journées d'accueil, ce qui montre l'investissement de toute l'équipe, bénévoles et salariés, à répondre aux demandes de nos partenaires orienteurs les plus proches.

Depuis 2018, la part des accueils orientés par nos partenaires du département des Pyrénées Atlantiques est sans cesse en hausse. Notre démarche éducative mettant en avant un travail thérapeutique avec la personne, sa famille et l'environnement proche des accueillis nous pousse à prioriser les accueils du département et nous amène à travailler en lien étroit avec les référents de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et les Services départementaux des solidarités de l'emploi et de l'insertion (SDSEI) du département. Nous souhaitons continuer à soutenir l'intervention et l'action éducative de nos partenaires les plus proches.



Sur ces 2294 journées : 25 % sont des accueils en urgence demandés par nos partenaires les plus proches (SDSEI du 64) ; 89% sont des accueils venant du département des Pyrénées Atlantiques ; et enfin, en 2023, 100% sont des accueils d'adolescents...



La mixité de l'accueil est un élément du projet associatif qui nous tient particulièrement à cœur et dont nous savons que la demande est forte aux vues des nombreuses sollicitations des SDSEI du département, le positionnement du Conseil Départemental nous donne à voir le paradoxe dont souffre la protection de l'enfance : les besoins et la demande venant des professionnels de terrain sont bien présents. Cependant, les gestionnaires ne nous permettent pas toujours d'y répondre. Malgré une forte demande des départements et des régions limitrophes, notamment pour des accueils Parents/Enfants, notre priorité d'accueil est clairement orientée vers les situations des jeunes issus du département des Pyrénées Atlantiques avec qui nous conventionnons depuis 1999.

Nathalie Campo



## **Faire face à la défaillance des politiques de protection de l'enfance :**

### ***entre résistances et modèle alternatif***

En 2023, dans les Pyrénées Atlantiques, près de 4000 enfants sont concernés par une mesure de prévention et/ou de protection dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance. Dans le même temps, le nombre de professionnels référents éducatifs a très fortement diminué du fait de nombreux arrêts maladie, maternité et démissions des services départementaux des solidarités, de l'emploi et de l'insertion (S.D.S.E.I.).

En tant que structure de protection de l'enfance, nous sommes confrontés à des partenaires surmenés, débordés, qui ne peuvent assurer dignement leurs missions de mise en œuvre des projets personnalisés des enfants ou encore assurer la référence des mesures de l'aide sociale à l'enfance dans le cadre administratif ou judiciaire. Ils ne parviennent pas davantage à accompagner les enfants et leurs familles dans le champ de la prévention et de la protection.

Ces personnels nous partagent régulièrement leurs difficultés, voire leur souffrance au travail, qui nous amènent à prendre en charge des missions supplémentaires : transports, accompagnements spécifiques, entretiens familiaux. Si l'Association Regain revendique dans son projet d'établissement de participer à la ré pondance des personnes accueillies et à travailler dans une logique systémique la dynamique familiale, l'équipe éducative se retrouve parfois seule, sans tiers nécessaire à cette relation d'aide, pour répondre aux besoins des personnes accueillies. Cette situation n'est certes pas nouvelle mais il semble que les nombreux changements institutionnels et réformes proposées ou imposées par le Conseil départemental n'aient pour le moment pas eu d'effet direct positif sur les personnels des SDSEI.

De plus, notre association est de plus en plus sollicitée en urgence par des partenaires pour accueillir, voire recueillir des enfants ou adultes pour lesquels aucune solution d'accueil n'est possible ailleurs. Ce sont souvent des personnes connues des services de l'aide sociale à l'enfance depuis de nombreuses années mais qui n'ont pas fait l'objet de démarches de prévention.

Les placements précoces nous semblent une réponse adaptée pour des enfants dont les parents ne peuvent assurer les besoins primaires éducatifs et affectifs. Cette démarche est pourtant trop peu privilégiée du fait du manque de place en familles d'accueil et d'une formation continue trop faible de ces dernières. En tant que lieu de vie et d'accueil de mères avec enfants de moins de 3



ans, nous sommes tout à fait prêts à participer à ce type d'accompagnement et nous souhaitons rappeler ici notre plus-value pour offrir des observations rapides et multiples sur les relations mères-enfants permettant soit leur sortie du dispositif, soit le placement des enfants dans leurs 1000 premiers jours.

Enfin, les moyens financiers de la protection de l'enfance diminuent et impactent le travail des membres de l'association dans leur quotidien. Pas de dialogue de gestion sur le prix de journée affecté au lieu de vie et d'accueil, pas de discussion sur l'allocation de la prime Ségur, pas d'enveloppe permettant de faire face aux besoins des accueillis ne relevant pas du prix de journée, et non pris en charge par les familles. Nous devons alors faire des demandes de financements exceptionnels qui sont coûteuses en énergie et en temps et n'aboutissent pas toujours. Chaque année, ce sont près de 5000 euros qui sont mobilisés sur les fonds de l'association pour ces dépenses. Ces diminutions de financements ont des répercussions sur l'épuisement des professionnels mais aussi sur les finances de l'association.

En conclusion, nous souhaitons rappeler que si le modèle économique de la protection de l'enfance persiste dans une logique d'économies d'échelle et de diminution des coûts quitte à baisser la qualité de prestations à court terme, les moyens financiers à long terme seront eux toujours plus élevés. Notre modèle artisanal et de petit collectif est de ce point de vue beaucoup plus vertueux tant sur le plan thérapeutique que sur le plan financier sur le long terme.

Louise Chapel



## Les adolescents : un public fragile

L'adolescence caractérise un stade du développement humain. Celui-ci se compose de changements à la fois physiologiques, émotionnels et cognitifs. Cette période est considérée différemment en fonction du contexte socio-économique et culturel de l'enfant.

Les études occidentales placent ce stade de développement en fourchette large entre les 10 ans et les 25 ans. La production hormonale (testostérone et œstrogène) entraîne l'évolution des corps vers celui de l'adulte. On appelle cela la puberté. Le cortex frontal se développe. Il sert à organiser les comportements complexes et permet la réflexion analogique. L'adolescence est également constituée d'une construction psychique. Les composantes essentielles sont :

- Émotions
- Soi au monde, identité
- Devoir et responsabilité sociale
- Complexification du jugement moral

Pour accompagner cette construction psychique, il est possible d'identifier des besoins fondamentaux.

Les permanents du lieu de vie et d'accueil prennent en compte ceux-ci afin d'adapter le travail éducatif au service du développement adolescent :

### Les besoins physiologiques et en santé

Les permanents prennent en compte les modifications physiologiques. Ils accompagnent les jeunes à les accepter et à s'y adapter (développement musculaire, menstruations, pulsions sexuelles etc...). Les permanents tiennent compte de la santé des jeunes accueillis et travaillent à leur parcours de soin.

### Le besoin de sécurité affective et relationnelle

Les adolescents ont besoin de figure d'attachement sécurisée tant sur la présence effective que sur la constance du lien. Pour cela, nous travaillons avec certaines familles afin de pérenniser les liens. Les modalités des permanences sur le lieu (2 jours de présence) nous permettent de créer une relation éducative conforme à leurs besoins.



### Le besoin d'expériences et d'exploration du monde

Explorer et expérimenter peut être insécurisant car c'est une prise de risque. La relation de confiance créée entre les accueillis et les permanents constitue une base, un socle permettant de répondre à ce besoin. Leurs responsabilités sur le lieu et les accompagnements hors de Regain offrent tout un tas de raisons de s'éprouver.

### Le besoin de cadre, de repères et de limites

Les permanents sont garants du cadre de Regain. La vie en collectivité constitue une mise en situation sur les limites inhérentes à la vie en société. Là où l'enfant intègre les composantes du manichéisme moral, l'adolescence apporte à l'individu la prise en compte de la complexité du monde grégaire.

### Le besoin d'identité

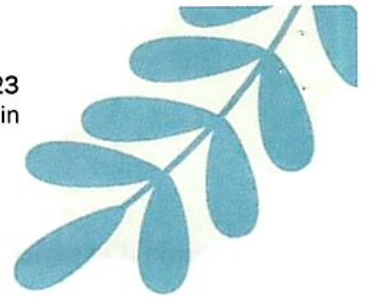
Qui suis-je ? Quelles sont les valeurs qui me composent ? Quelles sont mes forces et mes limites ? Voici autant de questionnements qui animent l'adolescent. Les réponses sont souvent apportées par le regard des pairs (ici, les autres accueillis) et des adultes de référence (ici, les permanents).

### Le besoin d'estime de soi et de valorisation de soi.

Tout le besoin précédemment mentionné nécessite un vecteur de valorisation. Les permanents gardent cela en tête dans leurs pratiques professionnelles.

L'histoire de vie des accueillis de Regain impacte différents besoins fondamentaux. Certains sont déjà largement remplis tandis que d'autres constituent un espace de souffrance. C'est pour cela que l'éducation à Regain est avant tout spécialisée.

Mathias Urruty



## **Formation des stagiaires**

Depuis toujours, l'association Regain est très investie dans la formation d'étudiants en formation d'institut du travail social. Nous accueillons principalement des élèves en formation de moniteur éducateur et d'éducateur spécialisé et ponctuellement des stages d'observation /découverte du métier de la relation d'aide.

Avec le temps nous nous sommes rapprochés de l'ITS de Pau et nous y intervenons une à deux journées par an pour transmettre notre connaissance du dispositif de la protection de l'enfance ainsi que la place et le fonctionnement de notre lieu de vie et d'accueil au sein de celui-ci. Cela nous permet entre autres de nous faire connaître auprès d'élèves qui ne nous connaissent pas et de faire valoir nos spécificités (accompagnement individualisé, permanence du lien, soutien à la parentalité, séjours familles). Ces journées sont aussi l'occasion de porter haut et fort les valeurs qui sont les nôtres et de montrer la complexité du travail de relation d'aide dans lequel nous nous inscrivons.

Les stages courts se déroulent sur 2 à 4 mois et le stage long sur 9 mois ou 1 an. Ici aussi, nous individualisons la formation professionnelle des stagiaires, progressivement par étapes, nous leur offrons la possibilité de prendre des responsabilités, de se tester, d'initier des projets collectifs et individuels, d'expérimenter la pratique des supervisions et régulation d'équipe. Si le besoin se fait sentir, nous les accompagnons dans leurs écrits de formation et organisons des entretiens réguliers pour leur permettre d'exprimer leurs ressentis, leurs questionnements mais aussi se mettre d'accord sur leurs objectifs de stage. Nous formons en moyenne 5 élèves par ans et nous sommes très satisfaits de l'échange avec eux. En effet, ce que nous leur donnons, ils nous le rendent bien à travers leur engagement, leur confiance, leur vision et je tiens officiellement à les remercier pour tout ce qu'ils nous apportent.

Jonathan Mellerin



## ***Activités sur le LVA***

### ***Les quartiers libres***

Les adolescents ont besoin de se confronter à leurs pairs, d'expérimenter la relation, les limites sociétales (règles) et individuelles. Cela répond au besoin d'une construction identitaire (qui suis-je ?).

À Regain, nous proposons des quartiers libres à la demande des accueillis. Nous y intégrons des règles :

- Heure de début
- Heure de fin
- Activité accordée
- Déplacement possible en autonomie

Par conséquent, la relation de confiance tissée entre les accueillis et les permanents permet à ces adolescents de s'éprouver en sécurité.

La vie d'un être humain est composée de droits et de devoirs. Pendant l'adolescence, ceux-ci augmentent de par leurs autonomisations. Le quartier libre est un droit essentiel à leur développement. Il n'est accessible que si les accueillis s'investissent dans leurs responsabilités.

Dans le cadre de la protection de l'enfance, le « quartier libre » peut toucher le rôle de la structure sur la sécurisation de ces temps d'autonomie indispensables. Les permanents doivent se sentir confiants lorsqu'ils déposent un accueilli sur le lieu du quartier libre.

Mathias Urruty

### ***Mini Camp rando***

« Chère collègue ! Ça te dirait qu'on parte deux jours en randonnée, avec les jeunes, et qu'on dorme dans des tentes, dans une aire naturelle au ciel étoilé, pour un camp léger, sans trop de contraintes ? Tu sais, deux jours sympas, où nous irons marcher, se baigner dans un lac à l'eau fraîche et claire, découvrir une superbe cascade dans un petit village de la vallée d'Aspe... »

Tu parles....

Il est très difficile de s'imaginer, lorsque l'on est loin du quotidien d'adolescents en grandes difficultés, comme celles et ceux que nous accueillons ici, à Regain, que se lancer pour marcher



une heure et demi durant dans la montagne, puis s'installer pour dormir dans un confort réduit, peut être éprouvant.



Imaginez que l'on vous demande de faire une chose que vous n'avez jamais expérimenté, et qu'en plus, cette chose vous demande une aptitude physique que vous n'êtes pas certain d'avoir, et vous sorte de votre cocon rassurant et protecteur. Imaginez maintenant que vous êtes absolument convaincu que vous n'y trouverez aucun plaisir, mais que, surtout, vous n'en êtes absolument pas capable...

Voilà. Vous êtes sur la frontière de la crise que nous effleurons chaque jour, en tentant de convaincre nos chère.s accueilli.e.s que oui, ils et elles sont capables de faire. D'avancer. De regarder devant. De se dépasser, petits pas par petits pas.

Ce n'est pas sans difficultés, vous l'imaginez, que nous luttons au quotidien face à ces croyances.

Alors, lorsque la troupe arrive là-haut, il y a râlerie, ampoules aux pieds, maux de dos... Mais ! Mais. Avec un œil aguerris, on peut déceler une certaine fierté.

Eprouver, s'éprouver, par le corps, pour grandir. C'est aussi pour ça qu'on se lance dans des idées, où parfois au bilan on se dit que, des fois, glander, c'est pas mal aussi.

Julien Doz

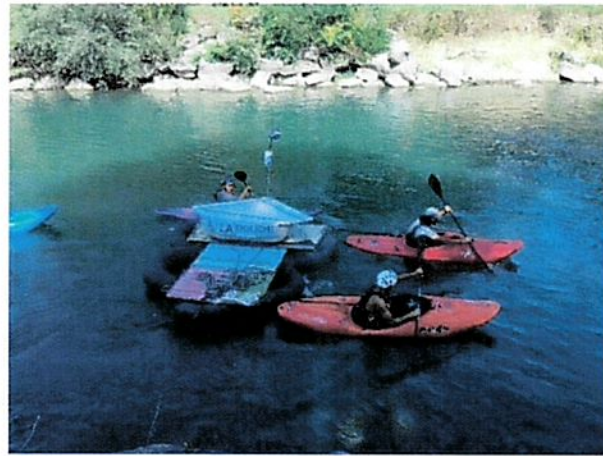
### *Touskiflot ou plutôt Touskicoule*

Puisque retenons ceci. Il est très aventureux de penser que ce sera une partie de plaisir de lancer des adolescents dans la fabrication d'embarcations à l'allure rigolote, faites de bric et de broc, projet ayant pour acmé la descente d'une partie du Gave de Pau, avec passage devant une foule de badauds applaudissant, criant, se déchirant les t-shirts tellement la folie prend le peuple restant



bouche bée face à tant de talent créatif, d'engouement et de joie de vivre.

Mais ? Nous l'avons fait.



Non sans difficultés. Restons lucides. Entre les différentes compétences à révéler et les envies de baisser les bras, face à la masse de travail à donner à ce projet, face à la masse de travail que prend la vie d'un adolescent, comme la vie d'un permanent de lieu de vie et d'accueil, il est clair qu'arriver au bout de cette course, dans tous les sens du terme, n'a pas été chose aisée.

Mais ? Nous l'avons fait !

Les adultes ont fini par une crise de nerfs, épuisé.e.s. Les jeunes ont fini épuisé.e.s tout court. Non sans une touche de fierté.

Camille a tout de même dans sa chambre une belle coupe, récompensant ses efforts et son courage. Pour une jeune qui avait peur de l'eau...

Un projet à renouveler ? Pas sûr. Ou peut-être.

Si seulement nous, permanent.e.s de Regain, avions plus de temps à dédier au plaisir de mener des activités créant du lien, et redonnant confiance en soi aux jeunes...

Mais la réalité le voit d'une toute autre manière.

Parents absents. Référent.e.s ASE débordé.e.s par un système kafkaïen (ou Brésilien, choisissez votre référence). Tout cela oblige notre brave équipage à maintenir à flot une association qui se bat et se battra encore. Mais à quel prix... ?

Touskicoule ? Pas encore. On a encore deux ou trois rustines qui traînent.

Hardi moussaillons !

Julien Doz



## **L'aide humanitaire**

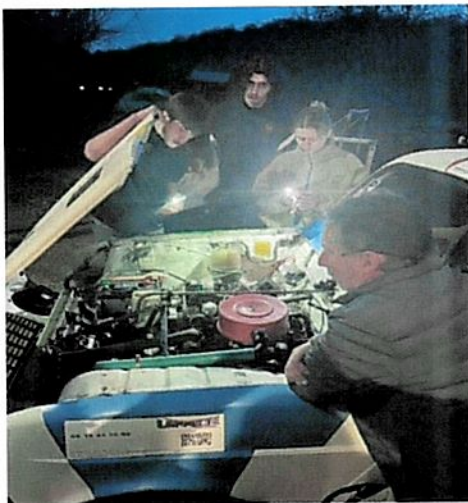
Cette année, nous avons participé avec les accueillis à divers espaces dédiés à l'aide humanitaire. Nous sommes attachés au fait d'informer les jeunes sur les diverses actualités du monde et les difficultés que peuvent rencontrer d'autres peuples. Nous souhaitons également leur inculquer des valeurs de solidarité et d'entraide. Recevoir c'est aussi passer par l'apprentissage de savoir donner.

En septembre 2023, le Maroc a subi le plus important tremblement de terre jamais enregistré dans le pays qui a engendré des dégâts colossaux. Plusieurs familles se sont vu perdre tous leurs biens (maison, vêtements etc). L'association des maghrébins de Mourenx a organisé en octobre une collecte de vêtements afin de pouvoir envoyer aux personnes dans le besoin des dons.

Nous avons proposé aux accueillis de faire un tri dans leurs dressings et s'ils le souhaitaient faire don des vêtements dont ils souhaitaient se séparer. Chacun d'entre eux a participé à cet acte de solidarité et nous nous sommes rendus à l'association pour déposer plusieurs sacs de vêtements des accueillis et permanents. Les permanents ont également fait un tri dans les objets de Regain dont nous n'avions plus l'utilité afin de les mettre à disposition de personnes en détresse.

En décembre 2023, nous avons fait la rencontre d'un équipage du fameux 4L trophy.

Le 4L trophy est un rallye raid solidaire destiné aux jeunes de moins de 28 ans. C'est une aventure sportive mais c'est avant tout une expérience avec pour but un acte solidaire. L'événement est partenaire de l'association l'Enfant du Désert dont la vocation est de faciliter l'accès au matériel scolaire et à l'éducation pour les jeunes marocains.





Cette année c'est l'équipage "des demoiselles perdues" qui est venu nous rendre visite à Regain. Ce sont deux jeunes filles dans le domaine du médico-social qui prenaient la route à bord de leur 4L flamboyante le 15 février 2024 en direction du Maroc.

Elles sont venues présenter aux jeunes de Regain leur projet et leur souhait de récolter des dons afin de les apporter au Maroc.



Les jeunes ont encore une fois fait preuve de solidarité et sont allés très motivés pendant plusieurs jours à la recherche de cahiers, stylos, feuilles etc au fin fond de leurs placards et sacs à dos bien rangés... Pour certains, il a fallu les freiner car ils auraient pu tout donner et ne rien garder pour continuer de bien travailler en classe.

Fin décembre, Mélanie et Angèle sont venues à Regain accompagnées de leur super belle 4L afin de la présenter aux jeunes.

Ils étaient très intrigués sur le fait qu'un matelas deux places puisse rentrer dans "une vieille voiture". Mais ils ont été également enchantés d'essayer le couchage, de découvrir l'ensemble du moteur, de se mettre au volant et de faire rugir le klaxon de la 4L. Ils ont aussi partagé un petit peu de leurs histoires respectives et ont pu présenter l'Association Regain.

Eva Sebastian

## **Les séjours**

### **Séjour à la montagne**

Quand vient l'hiver, vient la neige et c'est sur cette composante que nous avons axé notre camp de février.

Petite nouveauté pour nous également, nous nous retrouvons quelques semaines avant le camp sans logement et devons imaginer un camp home made et home standing.

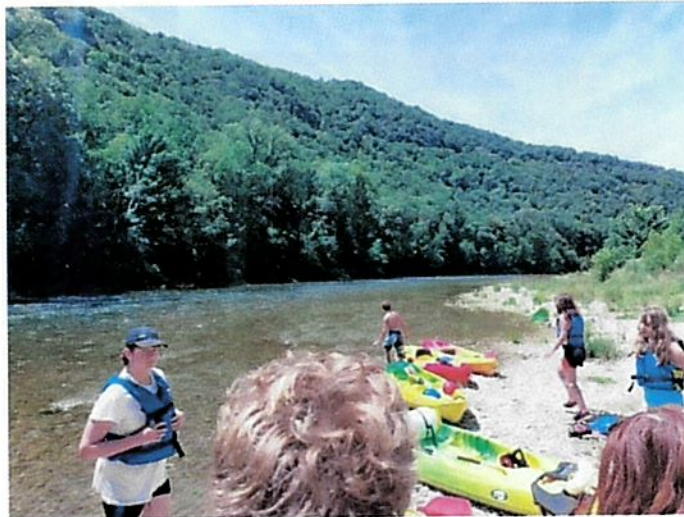
Donc nous voici toujours à Regain pour notre première journée. Nous décollons pour notre premier atelier neige dans cette belle station de La Pierre St Martin pour un bon pique-nique au soleil et les fesses dans le froid de la neige. Puis chacun s'arme de sa luge et nous enchaînons toute l'après-midi les glissades, cascades et roulades sur la piste dédiée.

Pour notre deuxième journée, nous allons prendre l'air sur le plateau du Bénou, où nos VTT



### Séjour au LVA Roucouis

Chaque année vient le temps du pèlerinage vers notre lieu de vie et d'accueil ami, le Roucouis. Perché au sommet du petit village de Viala du Tarn, ce lieu, abrité par une étendue de vieux châtaigniers, est un lieu accueillant des jeunes gens, garçons et filles, ayant pour particularité de vivre dans un monde très... cryptique. C'est un peu ça être autiste.



Du point de vue de nos accueilli.e.s, c'est rencontre du troisième type. De notre point de vue de permanent.e, c'est une manière de faire se rencontrer deux mondes. Dans un environnement sécurisé et sécurisant, grâce à la présence de nos collègues et ami.e.s permanent.e.s de là-bas.

Mais aussi, nous n'oublions pas d'en profiter pour explorer le coin !

Des moments de baignade dans le Tarn, une magnifique journée kayak à chercher des traces du castor, un bon restaurant, une petite marche jusqu'aux traces d'un DINOSAURE !!!!! (enthousiasme d'un permanent oblige), et le traditionnel feu d'artifice, qui permet de se retrouver et de danser au rythme du mondialement connu groupe « Les Georges du Tarn ».

Et voilà que notre séjour prend fin. Au revoir caravanes, au revoir le Tarn, au revoir les Roucouisiens. Et à l'année prochaine !

P.S : le saviez-vous ? Le castor se sert de sa queue plate pour déposer son caca, et le manger une deuxième fois. On dit de ces animaux qu'ils pratiquent la cæcotrophie. Passionnant, non ?

Julien Doz



### **Séjour Rivière**

Ça y est c'est l'été, nous voilà repartis pour le camp rivière 12ème édition ! Cette année nous avons un emplacement plus isolé juste au bord de la rivière, le top !

Après avoir bataillé au montage des tentes et installé notre coin salon/repas, chacun a sa chambre, on peut enfin profiter. Visite du camping de Bétharram, et découverte de la piscine, les jeunes se détendent et profitent de leurs vacances.



Tous sont motivés par le programme : piscine, pêche de la truite dans le gave de Pau, footing matinal le long des berges (c'est plus de mon âge !) et pour la première fois sortie canyoning encadré par un guide d'Aventure Chlorophylle au canyon de Bioux-Artigues en vallée d'Ossau. Un mélange d'appréhension et d'excitation car c'est une première pour tous. La météo n'est pas avec nous, il fait 13 degrés et une eau à 10 degrés, ça caille ! La marche d'approche nous réchauffe un peu et le guide a bien du mal à exprimer ses consignes préalables sans être assailli de questions, nos petits durs semblent inquiets. Progression dans l'eau et sur les rochers glissants, toboggan de la mort de 6m de haut, sauts, rappels encordés, plusieurs jeunes se dépassent et remportent leur défi. Au retour, dans le camion, tout le monde dort au bout de 10mn...

Le soir, repas réconfortant, viande de Regain à la plancha et frites du camping, tous sont requinqués et me font promettre de recommencer l'année prochaine, ça fait plaisir et oui nous y retournerons.

Jonathan Mellerin



## Une deuxième année de travaux

L'association Regain entretient le lieu et le fait vivre au quotidien :



une septième chambre a été aménagée dans les combles en optimisant les espaces et avec un velux pour voir les étoiles.



La cuisine a été rénovée avec des placards de rangement et une ergonomie repensée. Cela permet et maintient cette improbable famille nombreuse autour de la table.



Des travaux de décoration du nouveau poêle ont permis de mobiliser nos accueillis.

Et enfin, pour évacuer les mauvaises odeurs et humeurs, des aérations hautes et de la plomberie complètent la fosse septique.

Du tri, du rangement et de nouvelles étagères font également partie des travaux de cette année.

Philippe Cousin



## Le GERPLA prend de l'ampleur

L'association Regain adhère au Groupe d'échanges et de recherches pour la pratique en lieu de vie et d'accueil depuis 1995 et participe aux journées nationales dans les différents lieux de vie depuis de nombreuses années. Cette association se veut une organisation de partage d'expériences et de pratiques professionnelles entre lieux de vie et d'accueil. C'est un lieu important de recherches et d'écriture sur la pratique en LVA. Elle assure également le soutien aux lieux en création et aux porteurs de projet, mais également aux adhérents en difficulté.

Depuis 2020, une salariée a été embauchée pour effectuer des missions de coordination de l'association et de secrétariat. Cela a permis la mise en œuvre d'un projet politique autour de ce regroupement avec la visée de porter au niveau national la voix/voie des lieux de vie et d'accueil comme réponse performante et vertueuse aux souffrances des personnes accueillies et accompagnées. L'Association Regain est partie intégrante du projet politique du GERPLA. En tant que membre du comité de coordination, représentant la zone Sud-Ouest, elle participe aux prises de décision et à l'analyse des textes de lois qui régissent les LVA.



La participation aux journées nationales est aussi l'occasion de voir et revoir les collègues d'autres lieux de vie et d'accueil avec lesquels on noue des liens d'amitié au fil des années. Les dernières journées ont eu lieu au mois de septembre à Saint-Hippolyte-du-Fort dans le Gard au lieu de vie et d'accueil Tentative, qui, depuis 2005, accueille des adultes porteurs d'un trouble du spectre autistique. Les journées ont été rythmées par des conférences d'universitaires sur l'avenir des lieux de vie et d'accueil mais aussi de temps plus ludiques comme la conférence gesticulée de Stéphanie Rieu, une ancienne monitrice éducatrice en foyer de vie, broyée par la démarche qualité. Ces journées ont donné un nouvel élan aux participants qui ont souhaité apporter leur contribution au projet politique du GERPLA par le biais de nombreuses commissions. Le nombre d'adhérents (une quarantaine de LVA) est en hausse, signe d'un besoin de se réunir, lutter contre l'isolement et de s'assurer une protection mutuelle face à certains conseils départementaux désorganisés et peu enclins à ouvrir leurs portes aux LVA.

Louise Chapel



Missions du Lieu Rencontre Loisirs Parents Enfants

L'équipe du LRLPE

Les séjours et la fréquentation en 2023

Un chaînon essentiel dans le soutien à la parentalité

Activité du LRLPE

Elargissement du LRLPE



## **Missions LRLPE**

- Mettre en place un accompagnement socio-éducatif personnalisé,
- Soutien à la parentalité,
- Permettre l'accès à des loisirs en famille,
- Rencontrer d'autres familles,
- Sortir du contexte du quotidien afin de se ressourcer, prendre de la distance sur les difficultés rencontrées

## **L'équipe**

Durant l'année 2023, l'équipe professionnelle pilier du LRLPE s'est composée :

- Lola COUSIN, responsable et intervenante éducative
- Elorri MOLBERT, intervenante éducative (partie en début d'année 2023 et remplacée par Eva SEBASTIAN)
- Eva SEBASTIAN, intervenante éducative
- Mails MAGENDIE, intervenante éducative (en remplacement de Brunelle NADEAU)

Des stagiaires en formation de moniteur éducateur ou éducateur spécialisé ont pu nous accompagner dans plusieurs séjours familles et découvrir ce dispositif.

Louise CHAPEL et Nathalie CAMPO, sont aussi amenées à effectuer des travaux relatifs à leurs fonctions dans l'association pour le LRLPE.



## Les séjours en 2023 :

Cette année, nous avons organisé 5 séjours de 4 jours et 3 week-ends de deux jours Les séjours ont été répartis ainsi :

∞ Séjours de 4 jours :

- Du 7 au 10 Février
- Du 11 au 14 Avril
- Du 11 au 14 Juillet
- Du 22 au 25 Août
- Du 24 au 27 Octobre

Cette année les vacances d'hiver étant décalées, le séjour famille qui d'habitude est en décembre s'est déroulé

- Du 4 au 7 Janvier 2024

∞ Séjours de 2 jours (week-end) :

- Du 14 au 15 Janvier
- Du 3 au 4 Juin
- Du 18 au 19 Novembre

Nous avons effectué ces séjours dans différents gîtes :

- Gîte « Ferme Landran » à Ordiarp.

La Ferme Landran est au cœur du Pays Basque où l'on peut y découvrir des vaches à viande de race Blonde d'Aquitaine et des brebis laitières de race Manech tête rousse.

L'agriculteur peut nous faire visiter la ferme ! On peut y retrouver également un camping, des chalets et un gîte d'étape sur les chemins de St Jacques, dans le cadre préservé de la Soule.





- Gîte « La maison du Cairn » à Herrère

Ce chalet en bois de 15 places est situé au cœur des Pyrénées, à mi-chemin entre la vallée d'Aspe et la vallée d'Ossau accueille des voyageurs en gîte, chambres d'hôte et dortoirs, avec possibilité de restauration.



- Gîte « Casa Paulou » à Laruns

Situé dans les Pyrénées Atlantiques en zone de montagne de la région du Béarn au cœur de la Vallée d'Ossau, ce gîte est situé à 200 m du centre de Laruns avec jardin et vue imprenable sur la montagne.



Lola Cousin, Mailys Magendie  
et Eva Sebastian



## **Public du LRLPE**

Nous accueillons des familles monoparentales ainsi que des couples qui relèvent de problématiques variées ou en besoin de répit familial:

- familles suivies par des assistant(es) sociaux(les), CCAS/SDSEI, etc
- familles en demande de moments conviviaux en collectivité
- familles n'ayant pas de droit de visite et d'hébergement
- familles suivies en AED ou en AEMO
- familles ayant besoin de répit familial

Ces familles rencontrent des difficultés qui peuvent être de l'ordre de violences intrafamiliales, maltraitances sur les enfants, grande précarité, isolement, problèmes d'addictions, troubles mentaux ou tout simplement besoin de vacances.

En fonction des besoins repérés par les travailleurs sociaux et de la demande des familles, il est prévu que certaines puissent participer à 2 ou 3 séjours dans l'année. Nous trouvons intéressant que les familles reviennent sur plusieurs séjours d'autant plus si elles en éprouvent le besoin. Cela permet de consolider le lien et de continuer différents axes de travail. Avant de fixer des objectifs de travail relationnel avec les familles, nous estimons important de créer du lien et de construire une relation de confiance. La participation régulière des familles permet d'affiner les objectifs de manière tripartite (référénts éducatifs, familles et nous).

Sur l'année 2023 nous avons accueilli 86 personnes dont 53 enfants âgés de 6 mois à 16 ans.

Lola Cousin

## ***Un chaînon essentiel dans le soutien à la parentalité***

Au sein du LRLPE, notre action éducative consiste à valoriser les parents sur leurs compétences et les accompagner dans leurs évolutions parentales. Leurs difficultés, souvent liées à leur histoire personnelle, nous ramènent généralement à des carences provenant de l'enfance ou de leurs vécus.

Les séjours permettent aussi à ces familles de les sortir d'un isolement et de leur contexte environnemental : les accompagner à reprendre confiance en eux.

Bien que leurs parentalités ne soient pas l'image d'une certaine forme de norme sociétale,



nous nous positionnons dans un rôle de soutien aux parents sans jugement de valeur et en transmettant notre croyance qu'il y a plein de manières d'être parent.

Les services de soutien à la parentalité sont définis comme :

*« toute activité consistant, à titre principal ou à titre complémentaire d'une autre activité, notamment celle d'accueil du jeune enfant, à accompagner les parents dans leur rôle de premier éducateur de leur enfant, notamment par des actions d'écoute, de soutien, de conseils et d'information, ou à favoriser l'entraide et l'échange entre parents. Une charte nationale de soutien à la parentalité, prise par arrêté du ministre chargé de la famille, établit les principes applicables aux actions de soutien à la parentalité ».*(voir l'Article L. 214-1-2 du code de l'action sociale et des familles).

Nous proposons sur le LRLPE, des séjours tout au long de l'année. L'équipe est composée de 3 professionnels de l'association pour les séjours de 4 jours et de 2 pour les week-ends. Ils se déroulent dans des gîtes spacieux et adaptés situés en zone rurale.

En amont de chaque séjour, une rencontre préalable est organisée quelques jours avant celui-ci, entre le travailleur social référent, le ou les parent(s) et le professionnel de Regain. Elle permet de rassurer les familles, mettre un visage sur les personnes qui vont les accompagner, préciser les modalités de l'accueil, s'assurer de la cohérence du projet, parler des éventuelles évolutions de la famille et ainsi définir ensemble les objectifs de chacune des parties.

Notre base de travail est le partage du quotidien :

- Nous accueillons plusieurs familles sur un même séjour ce qui permet de travailler sur la socialisation, dans un collectif. Notamment, en les sortant d'un certain isolement et en établissant des liens sociaux. Nous tentons donc de laisser une place à la vie de groupe, aux moments d'échanges et d'entraide entre familles.
- Lors des séjours, le cadre que nous proposons aux familles quotidiennement leur permet de sortir de leur "routine" dans un espace sécurisé. C'est l'occasion pour les familles de prendre soin d'elles même et de leurs enfants en respectant les rythmes de chacun. Pour les familles, c'est vécu comme une parenthèse qui leur permet de prendre un certain recul sur leurs situations. Se sentant en sécurité et soutenus, le(s) parent(s) peuvent se montrer au travers de leurs meilleures compétences parentales.



De ce fait, ils peuvent s'appuyer sur un socle valorisant ce qui permet de travailler sur les difficultés plus profondes de chaque famille.

- Pour effectuer notre travail, nous avons à cœur de créer un lien avec les familles que nous accompagnons. Ce lien se construit petit à petit et nous permet de pouvoir aborder avec elles des points assez délicats. Nous avons comme mission d'amener nos observations, de proposer des outils éducatifs aux parents mais aussi aux enfants pour permettre une évolution dans la situation et souvent libérer une parole au sein de la famille. Ce lien est souvent tissé au fil des séjours, car les familles que nous accompagnons ont souvent le désir de revenir sur plusieurs LRLPE. La présence des familles sur des séjours consécutifs nous permet de les accompagner dans l'évolution de leurs relations familiales au travers du partage du quotidien.

Nous réalisons des entretiens individuels le 2ème jour des séjours de 4 jours, afin que les familles puissent nous faire un retour sur leurs ressentis, sur l'ambiance du groupe, sur leurs envies et que nous puissions nous aussi leur faire part de nos premières observations.

Un bilan de fin de séjour est fait avec les familles lors du dernier jour. Nous tenons à être transparents dans l'expression de nos observations, c'est aussi, à cette occasion, que nous mettons l'accent sur la valorisation des compétences de chacun et les axes de travail et de progression qui nous semblent importants à développer.

Nous proposons un bilan du séjour à l'occasion d'une rencontre ou d'un entretien téléphonique entre le travailleur social référent, la famille et nous-même.

Tout au long de l'année, nous avons été supervisés par Sophie Schumacher à hauteur de quatre séances. Ce soutien est très précieux et débouche souvent sur un approfondissement concret de nos pratiques professionnelles. Ces séances permettent également d'approfondir notre travail partenarial afin de développer le dispositif.

Lola Cousin

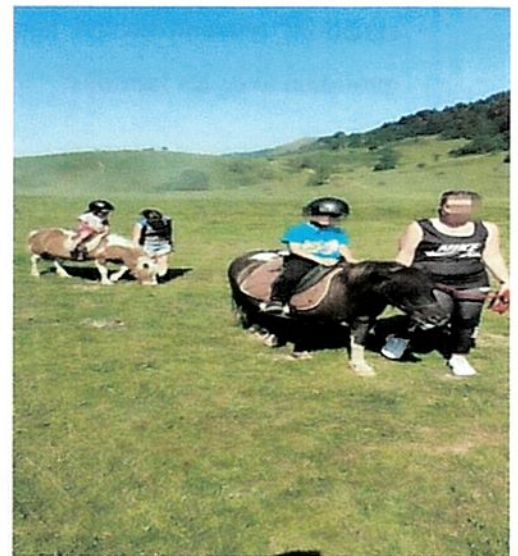


## Activités au LRLPE

Les séjours permettent avant tout aux familles de se ressourcer et de pouvoir se retrouver. Nous leur proposons diverses activités en adéquation avec leurs demandes ainsi que nos valeurs. Nous sommes attachés à proposer des activités tournées vers l'extérieur, à prix réduit autour de sorties à la montagne, dans des parcs, des aires de loisirs et de jeux. A Laruns, nous utilisons l'aire de jeu qui se trouve au centre-ville avec un espace ludique pour les plus petits et un city pour jouer au foot et basket pour les plus grands. Nous adaptons les activités extérieures en fonction de la météo et du groupe présent pendant chaque séjour. En cas d'intempéries, des activités manuelles et de cuisine sont proposées pour convenir à tous, adultes comme enfants.



La seule activité payante que nous proposons est une balade à poney pour les enfants. Cette dernière permet aux personnes d'être au contact des chevaux lors de la préparation du cheval par exemple. Pour certaines, elle permet d'expérimenter la monture à cheval (apprendre à se diriger, faire confiance à l'animal et à l'adulte qui tient le cheval) en prairie ou en centre équestre. Et pour d'autres de partager un temps individuel avec leurs enfants et ainsi profiter pleinement. Nous sollicitons des clubs équestres se trouvant à proximité de là où nous sommes logés. Toutes les activités proposées aux familles leur permettent de partager un temps avec leurs enfants et de se retrouver.



Nous aimons permettre aux familles qu'elles se rendent compte que partager une activité ou un moment avec leurs enfants ne nécessite pas forcément un budget mais qu'il est possible de se retrouver avec simplicité.

Mailys Magendie et  
Eva Sebastian



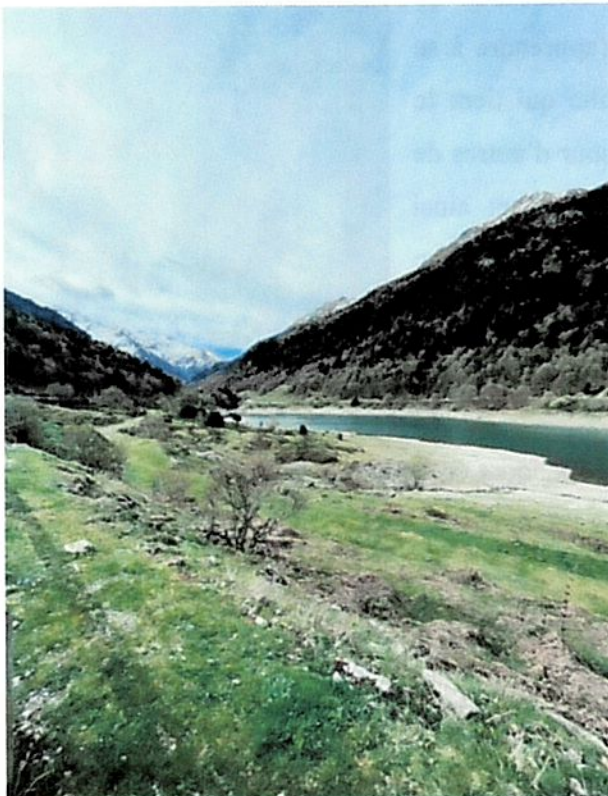
## **Perspectives d'élargissement**

Notre souhait est que le dispositif LRLPE puisse correspondre au plus grand nombre. Nous aimerions le développer en élargissant notre public d'accueil. Notre volonté est de se présenter auprès des centres sociaux des alentours afin de se faire connaître. Les séjours sont adaptés pour différents besoins pouvant convenir à des familles en situation de précarité ou qui souhaitent partager un temps en collectif à travers un séjour.

Nous souhaitons également nous faire connaître en développant notre réseau par des interventions auprès des journées des familles dans le département, ainsi que des centres sociaux. Le LRLPE pourrait à l'avenir intervenir sur des demi-journées ou journées afin d'apporter un soutien à la parentalité sur des axes tels que le bien-être, le jeu, la confection de cosmétiques issus de l'agriculture biologique, l'organisation et la budgétisation de futures vacances ou séjours.

Durant toute l'année, nous avons réalisé des supervisions. Nous souhaitons continuer ce travail de réflexion relationnel, cette fois-ci animé par Marie-Charlotte Etchegoyen à hauteur de 4 séances à l'année. Chaque séance est travaillée en fonction de nos besoins, des situations rencontrées qui nous ont questionnées afin d'étayer notre accompagnement au quotidien avec les familles.

Lola Cousin, Eva Sebastian  
et Mailys Magendie







L'association Regain est engagée depuis longtemps à préserver, chaque année, l'équilibre budgétaire. Cette démarche reste fragile compte tenu de l'augmentation des charges augmentation des fluides, augmentation de l'alimentation, plus généralement le taux d'inflation.

Il n'y a pas d'évolutions notables ni de faits significatifs dans le budget 2023. Les efforts entrepris permettent d'atteindre un résultat positif de 5400 €. Ce budget tient compte tant des dépenses réalisées pour le Lieu de Vie et d'Accueil que des dépenses liées au Lieu Rencontre Loisirs Parents Enfants.

La négociation du prix de journée souhaitée auprès du Conseil Départemental depuis plusieurs années n'est toujours pas engagée et les annonces dans la presse de fin mars 2024 par l'assemblée départementale nous laissent dubitatif.

Le prix de journée géré de manière rigoureuse et responsable permet cependant d'équilibrer fragilement les comptes de l'association.

Des travaux ont été réalisés entre 2022 et 2023 pour améliorer l'accueil, à savoir une chambre supplémentaire au deuxième et dernier étage, la cuisine du 1er étage a été repensée, l'escalier (rez-de-chaussée / premier étage) a été totalement refait, des aménagements également au rez-de-chaussée, l'insert dans une cheminée et donc chauffage au bois, a permis de réduire les factures de gaz.

Mais, il nous a fallu aussi étudier très attentivement le budget alimentation. Nous préservons une alimentation saine, équilibrée, avec des commerçants de proximité qui sont devenus de véritables partenaires, qui entre autres acceptent des jeunes de Regain en stage, mais le coût des produits n'était plus viable. Alors, nous avons été dans l'obligation de « corriger la copie » et tout en restant le plus possible sur des produits issus de l'agriculture biologique nous nous retrouvons dans des grandes surfaces, où l'accueil client est totalement anonyme et impersonnel.

C'est une attention considérable que déploie l'équipe professionnelle pour accueillir le plus possible de personnes, c'est ainsi que le nombre de journées annuelles permet d'avoir ce budget excédentaire. Or, la situation de chaque personne accueillie et la durée de son séjour sont différentes, il est donc complexe de se projeter sur un calendrier qui permettrait de repérer un départ et ainsi se positionner sur l'échéance de nouvelles demandes. Beaucoup de rigueur et d'implication qui donnent 2226 journées en 2022 et 2294 en 2023.

Le contrat de séjour tripartite (le représentant légal de la personne accueillie, le responsable de l'association, le conseil départemental : le responsable du service financeur et le représentant du service placeur) mentionne clairement les frais qui ne rentrent pas dans le prix de journée.



Or, depuis plusieurs années, ils ne sont plus pris en charge par le département et nous devons donc les assumer, il s'agit de frais de transport, de frais de scolarité, de frais de prestataires tellement importants pour l'équilibre des accueillis (accompagnement psychologique, art thérapie, équi thérapie, ...).

Encore une aberration, l'allocation de rentrée scolaire versée par la CAF est perçue par les parents lors d'un placement administratif ; elle est bloquée jusqu'aux 18 ans du jeune lors d'un placement judiciaire, c'est donc la structure d'accueil qui engage des frais de scolarité sans contrepartie.

En ce qui concerne le Lieu Rencontre Loisirs Parents Enfants, l'association bénéficie depuis 2014 d'une subvention accordée par le Conseil Départemental d'un montant de 24970 euros qui depuis 10 ans n'a bénéficié d'aucune revalorisation !!! La convention triennale qui nous liait au département a été modifiée, à savoir réduite à une durée d'un an depuis 2020. Malgré nos sollicitations, nous n'avons toujours pas obtenu gain de cause pour revenir sur un engagement de 3 ans.

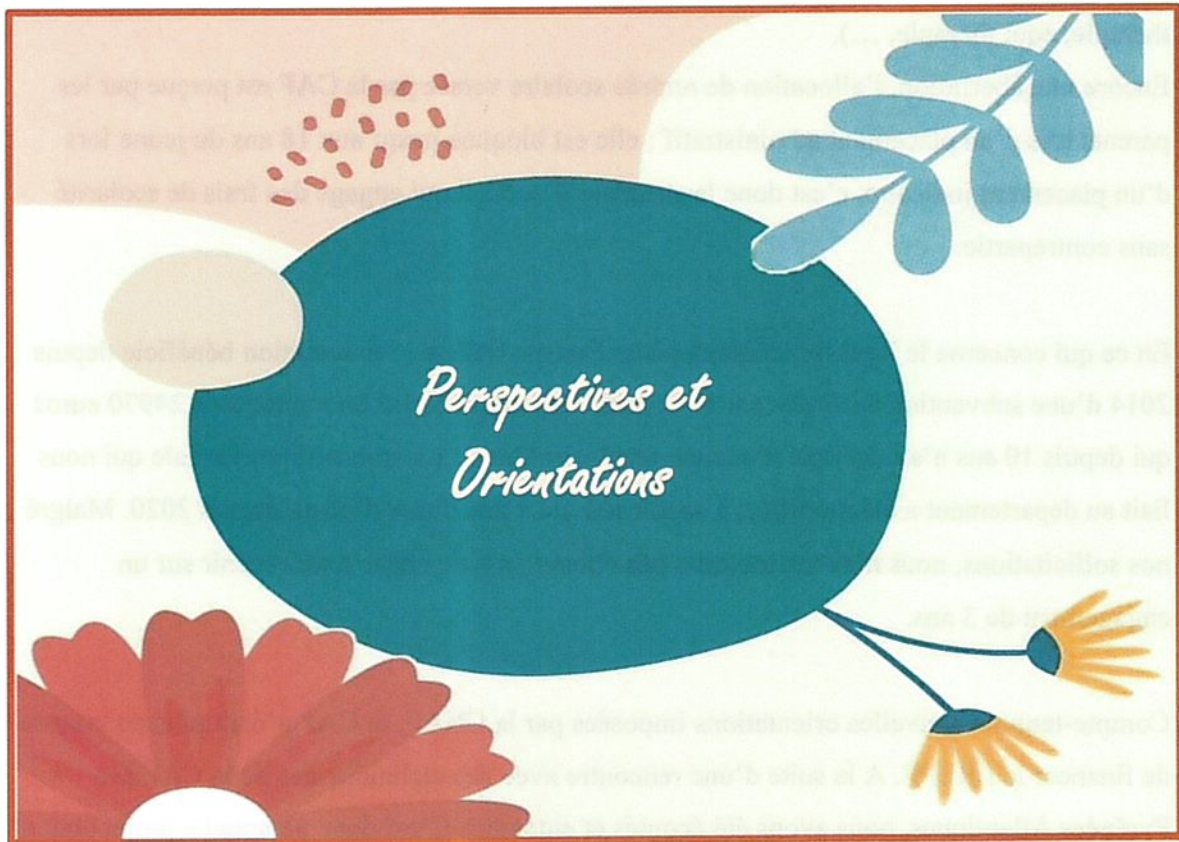
Compte-tenu de nouvelles orientations imposées par la CNAF, la CAF n'était plus en mesure de financer le LRLPE. A la suite d'une rencontre avec des techniciennes de la CAF des Pyrénées Atlantiques, nous avons été écoutés et entendus. C'est donc un appel à projet auquel nous avons répondu et qui a obtenu un avis favorable que nous avons préservé pour 4 ans la subvention qui finance également le LRLPE.

Nous avons à réfléchir avec nos partenaires sur le développement du LRLPE qui ne peut pas répondre à leurs demandes compte-tenu de la croissance des besoins de familles.

Le LRLPE très sollicité par les travailleurs sociaux devra trouver des réponses en termes d'accueil des familles et en termes de financement sachant que cette activité fait apparaître un déficit.

Sylvie Cousin, trésorière et  
Marie Claude Appaule  
AG 2023 le 29 avril 2024.





Diagnostic Local d'Accompagnement

Départ de Nathalie Campo



## *Un dispositif local d'accompagnement pour répondre aux besoins de renouvellement et de renforcement de l'Association Regain*

En 2023, le Conseil d'administration et l'équipe salariée de l'Association Regain ont été confrontés à de nombreux remous : difficulté à recruter des bénévoles au sein du conseil d'administration, difficulté à traiter des différends d'équipe et deux départs de l'équipe salariée ont fragilisé les membres de l'Association. La présidente de l'association, forte d'une expérience positive dans une autre structure a alors proposé de solliciter à nouveau un dispositif local d'accompagnement (DLA), dernier outil gratuit à la disposition des associations afin de faire un point sur leur projet associatif et ses modalités de mise en œuvre. Nous avons déjà émis le besoin d'un DLA en 2017 mais les partenaires rencontrés ne nous avaient pas convaincus.

Pour répondre à cette demande, nous avons cette fois fait appel à Profession sport et Loisirs 64 qui a pour objet le maintien et le développement de l'emploi et de l'activité dans les structures d'utilité sociale, notamment les associations. Il vise à répondre aux besoins des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) dans leurs efforts de pérennisation des emplois par la recherche de leur consolidation économique et/ou leur professionnalisation. Après une rencontre début décembre, ils ont émis un avis favorable pour un accompagnement entre le mois de mars et le mois de juin 2024 a minima. Les membres de l'Association Regain sont ravis de cette nouvelle ! À suivre donc...

Louise Chapel



## **Départ de Nathalie Campo et recrutement d'une employée administrative et de gestion**

En octobre 2023, Nathalie Campo, membre de l'association depuis 2016, a émis le souhait de quitter ses fonctions d'employée administrative et de gestion au 31 mars 2024. Après avoir été stagiaire, membre bénévole du conseil d'administration puis permanente de l'association jusqu'en octobre 2020, Nathalie a continué d'apporter son énergie et son analyse au projet de Regain avec ces nouvelles missions. Son arrivée au chalet administratif a été d'une très grande aide pour la chargée de vie associative, pour l'ensemble de l'équipe éducative ainsi que pour le Conseil d'administration où elle a continué de siéger soit en tant que représentante des salariés suppléante soit à titre consultatif pour les points financiers.

La personne qui reprend ces missions est Magali Grangeon, recrutée avec l'aide de Pôle Emploi et dont l'embauche effective se fera le 26 février 2024. Nul doute qu'elle trouvera auprès de Nathalie une très bonne tutrice pour le mois de tuilage.

Merci encore à Nathalie pour son engagement dans l'Association et pour ses qualités humaines qui vont nous manquer.

Louise Chapel



## Partenaires

- ∞ Partenaires Orienteurs :
  - SDSEI des Pyrénées Atlantiques
  - SDSEI des Landes
  - ASFA
  - SESIPS
  - Du côté des femmes
  
- ∞ Accompagnement des familles :
  - PMI, Mourenx
  - « Maison de l'enfance », Crèche de Mourenx
  - Centre Social « Lo Solan" de Mourenx
  - Centre social d'Oloron
  - Centre social de Monein
  
- ∞ Santé, Soins et Prendre soin :
  - Centre Médical, Monein
  - Cabinet dentaire, Monein
  - Kinésithérapeute Cabinet Bijon, Monein
  - CMPEA, Oloron Sainte Marie, Mourenx.
  - CRAPS, Mourenx
  - Service Accueil urgence CHP Pau
  - Service des Capucines CHP Pau
  - Pharmacie Roze, Monein
  - David N'Diaye pour les Ateliers du sens
  
- ∞ Insertion scolaire et professionnelle :
  - Collège de Mourenx, Orthez et Oloron
  - Lycée d'Orthez
  - Maison Familiale et Rurale de Mont
  - Mission Locale de Mourenx - Oloron Sainte Marie - Orthez



- Centre Social de Mourenx et de Monein
  - Centre équestre « Les petits sabots » à Monein
  - Biocoop, Oloron
  - Epicerie Vrac, Oloron
- ∞ Insertion sociale :
- Centre social de Mourenx et de Monein
  - Osons Ici et Maintenant, Oloron
- ∞ Partenaires de la vie du Lieu :
- Philippe Cousin fournit le Lieu en légumes, fruits et œufs biologiques
  - Maryse et Jean Casse, agriculteurs et voisins de Lucq de Béarn
  - Avelino Lopes, garagiste de Lucq de Béarn
  - Biocoop, Oloron
  - Tot de Casa, magasin de producteur d'Oloron Ste Marie
  - Epicerie Vrac, magasin de vrac biologique à Oloron Ste Marie
  - Ferme Estrabou, producteur de fromage et de Yaourts
  - Le pain d'Ici, boulangerie Oloron
  - Le Lopin, à Monein
  - La souche, café associatif du village



## Financeurs

Le prix de journée est fixé par le Conseil départemental des Pyrénées Atlantiques. Il est appliqué à chaque département, pour l'année 2023 les prises en charges financières émanent du :

- Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques
- Conseil Départemental des Landes
- La Direction Départementale de l'Economie du travail et des Solidarités (DDETS) intervient dans le cadre de l'allocation Logement Temporaire (ALT) pour le Lieu de Vie et d'Accueil.
- Le LRLPE bénéficie d'une dotation du Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques.
- La Caisse d'Allocations Familiales intervient sur un financement dédié pour le LRLPE.







**Jean-Philippe BAUCOU**  
Commissaire aux Comptes  
Inscrit près de la Cour d'Appel de Pau  
Membre de la CRCC de Pau  
Expert-Comptable diplômé par l'État

**Association REGAIN**

-----

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2023**

-----

*Aux membres de l'association*

**Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'associé unique, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association REGAIN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association.**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

### **Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

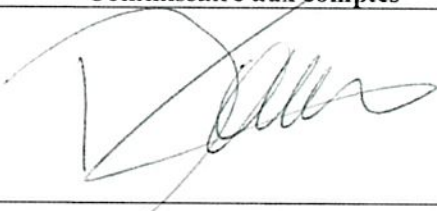
Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Pau, le 2 avril 2024

<b>Jean-Philippe BAUCOU</b> <b>Commissaire aux comptes</b>


	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
. Frais d'établissement				
. Frais de recherche et développement				
. Donations temporaires d'usufruit				
. Concessions, brevets, licences, marques	388	388		
. Autres				
. Immobilisations incorporelles en cours				
. Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
. Terrains				
. Constructions	194 349	183 422	10 927	12 630
. Installations tech., matériels, outillage	7 442	5 381	2 061	2 791
. Autres	61 335	40 168	21 168	
. Immobilisations corporelles en cours				
. Avances et acomptes				
<b>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</b>				
<b>Immobilisations financières</b>				
. Participations et Créances rattachées				
. Autres titres immobilisés				
. Prêts				
. Autres	1 713		1 713	1 713
<b>Total</b>	<b>265 227</b>	<b>229 358</b>	<b>35 869</b>	<b>17 134</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
<b>Créances</b>				
. Créances usagers et comptes rattachés				
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres	53 715		53 715	37 400
Valeurs mobilières de placement	150 152		150 152	148 672
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	87 972		87 972	132 960
Charges constatées d'avance	8 711		8 711	8 152
<b>Total</b>	<b>300 549</b>		<b>300 549</b>	<b>327 185</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remb. des emprunts				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
<b>Total</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>565 777</b>	<b>229 358</b>	<b>336 419</b>	<b>344 319</b>

	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires	80 000	80 000
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
<b>Ecarts de réévaluation</b>		
<b>Réserves</b>		
. Réserves statutaires ou contractuelles		
. Réserves pour projet de l'entité	111 624	111 624
. Autres		
<b>Report à nouveau</b>	42 078	35 822
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	5 400	6 256
<b>Situation nette (sous-total)</b>	239 103	233 703
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>Total</b>	<b>239 103</b>	<b>233 703</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés		
<b>Total</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	30 709	41 872
Provisions pour charges	10 001	10 244
<b>Total</b>	<b>40 710</b>	<b>52 116</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 340	3 136
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	43 369	47 850
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	9 897	7 514
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>Total</b>	<b>56 606</b>	<b>58 500</b>
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>336 419</b>	<b>344 319</b>



	du 01/01/2023	%	du 01/01/2022	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2023	PE	au 31/12/2022	PE	en euros	%
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	5 465	1,02	6 051	1,16	-586	-9,68
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital			205	0,04	-205	-100,00
Reprises sur provisions, dépréciatio et transferts de charges						
<b>Total</b>			<b>205</b>	<b>0,04</b>	<b>-205</b>	<b>-100,00</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>						
Sur opérations de gestion	50	0,01			50	#####
Sur opérations en capital	15	0,00			15	#####
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
<b>Total</b>	<b>65</b>	<b>0,01</b>			<b>65</b>	<b>#####</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-65</b>	<b>-0,01</b>	<b>205</b>	<b>0,04</b>	<b>-270</b>	<b>-131,77</b>
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices						
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>539 721</b>		<b>524 239</b>		<b>15 481</b>	<b>2,95</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>534 321</b>		<b>517 984</b>		<b>16 337</b>	<b>3,15</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>5 400</b>	<b>1,01</b>	<b>6 256</b>	<b>1,20</b>	<b>-856</b>	<b>-13,68</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
Dons en nature						
Prestations en nature			13 450		-13 450	-100,00
Bénévolat	20 782		20 522		260	1,27
<b>Total</b>	<b>20 782</b>		<b>33 972</b>		<b>-13 190</b>	<b>-38,83</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens			13 450		-13 450	-100,00
Prestation en nature						
Personnel bénévole	20 782		20 522		260	1,27
<b>Total</b>	<b>20 782</b>		<b>33 972</b>		<b>-13 190</b>	<b>-38,83</b>

